

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

DU PROGRAMME D'EMPLOIS TEMPORAIRES

L'une des tâches principales dévolue à EVOLOGIA est la mise en place d'une stratégie d'insertion socio-professionnelle par le biais d'activités pour les personnes étant à l'action sociale (contrat ISP).

Notre programme accueille aussi des stages professionnels (OCOSP/OASIS+) à la découverte des différents métiers . Depuis septembre 2016, EVOLOGIA a également une convention de partenariat avec l'office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel et offre un atelier avec 4 places supervisé par un formateur-encadrant dédié.

Ces personnes sont placées, par les services sociaux communaux et les Guichets Sociaux Régionaux (GSR) ainsi que par d'autres mandants du Canton de Neuchâtel, comme CARITAS, le CSP ou le Service des migrations.

Les personnes placées dans nos différents secteurs d'activités sont confrontées journalièrement à la réalité du marché du travail et côtoient un large public.

Elles bénéficient d'un encadrement de qualité par nos formateurs-encadrants responsables de secteurs, tous habilités à aider et à former ces gens pour leur redonner goût à une activité professionnelle.

L'axe socio-professionnel est prédominant dans notre mesure. Chaque atelier a développé des modules d'acquisitions de compétences. Des stages en entreprises sont aussi effectués.



Nos secteurs d'activités sont les suivants :

- Accueil, information touristique et secrétariat sous la responsabilité de Alexandra Cortat.

Travaux administratifs courants, gestion des présences / absences des personnels placés (50 personnes), accueil et renseignements des visiteurs du site, information touristique pour la Région Val-de-Ruz.

- Infrastructures (intendance, mécanique, construction métallique) sous la responsabilité de Patrick Zbinden, la conciergerie sous la responsabilité de Régis Montavon ainsi que la menuiserie sous la responsabilité de Claude Lienher.

Travaux d'entretien des bâtiments du site (maçonnerie, peinture), entretien de notre parc à véhicules et machines de chantier, construction et création de divers objets destinés aux manifestations organisées sur le site (Jardins Extraordinaires, Mises en Serres).

Nettoyages et entretien du bâtiment de l'École des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN), des bureaux d'Evologia et des chambres.

Travaux de menuiserie relatifs à l'entretien du site, fabrication en bois de divers objets destinés tant à la vente qu'à des commandes de tiers.

- Espaces-verts sous la responsabilité de Roger Hofstetter assisté de Céline Pellaton et Dominique de Coulon.

Création, construction et entretien des Jardins Extraordinaires ainsi que l'entretien courant des espaces verts du site. Cette section est aussi active dans la création d'un Jardin à Arc-et-Senans (Département du Doubs), ceci dans le cadre d'une collaboration Franco-Suisse.

- Hôtellerie & Restauration sous la responsabilité de Anne-Véronique Lietti, Claude-Alain Jacot et Michaël Martin.

Préparation des mets servis à La Terrassiette (env. 160 menus/jour/midi).

Gestion complète du Restaurant La Terrassiette et de notre salle à manger ainsi que de la terrasse en période estivale. (mise en place, distribution, caisse et nettoyages, service à table),

Gestion de la buanderie

Pour l'accompagnement des personnes placées à EVOLOGIA, nous bénéficions de l'appui à 20% de Madame Isabelle Baume, assistante sociale externe. Elle s'occupe du suivi social des personnes placées ainsi que de la conduite de bilans réguliers avec toutes les personnes impliquées dans l'encadrement tant interne qu'externe (assistantes sociales, médecin traitant, référent médico-social, curateur)

L'ensemble de la structure est placée sous la responsabilité de l'administrateur d'EVOLOGIA, Monsieur Jean-Luc Seiler.

Avec nos différents collaborateurs, nous mettons tout en œuvre afin de proposer une plateforme de soutien, d'encadrement et d'accompagnement pour les personnes placées par nos mandants. Stimuler le processus d'adaptation permettant de garder le contact avec le monde du travail et favoriser leur intégration est l'un des buts principaux. Ce sont en moyenne 50 personnes qui travaillent chaque jour dans les ateliers d'EVOLOGIA, confrontées à des exigences professionnelles aussi proches que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi.

Notre collaboration s'étend aussi avec le Centre pédagogique de Malvilliers dans des ateliers hebdomadaires espaces-verts ainsi que l'école obligatoire la Ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement avec la structure OASIS+. Notre mesure est aussi ouverte à l'OCOSP dans le cadre de stages découvertes en vue du choix d'une orientation professionnelle.

Nous formons quatre apprentis CFC / AFP horticulteur-paysagiste, un apprenti cuisinier CFC et une stagiaire maturité professionnelle commerciale.

Nous cherchons à revaloriser les stagiaires afin qu'ils reprennent confiance en eux et mettent en valeur leurs compétences dans le but de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Nous offrons un cadre et un accompagnement adéquats et professionnels afin que chacun évolue en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Labellisation EduQua / In-Qualis

Le label EduQua est arrivé à son terme en décembre 2019. Nous nous sommes lancés dans une nouvelle certification qui est plus adaptée à notre nouvelles missions et nouveau publique cible, In-Qualis (anc. AOMAS). Nous devrions être certifié en fin d'année 2020.

Atelier de techniques de recherches d'emplois (TRE), de français et mathématique

Sous la supervision de Mme Lietti, une salle est équipée d'ordinateurs afin d'offrir à nos stagiaires la possibilité d'effectuer leurs recherches d'emplois, mais aussi de mettre à jour leur CV et lettres de motivations. Des leçons de français et de mathématiques sont également dispensées.

Perspectives 2020

- Obtenir la certification In-Qualis ;
- Augmentation des capacités de l'atelier AI ;
- Poursuite des cours de français, mathématique et informatique de base ;
- Evaluation des aptitudes des bénéficiaires afin de pouvoir entreprendre une démarche de réinsertion socio-professionnelle ou sociale.
- Mise en place d'un système d'évaluation des compétences

***** CHIFFRES 2019 *****

*Placement dans les différents secteurs d'activités - 130 personnes *).*

| | Espaces-verts | Infrastructures | Hôtellerie & Restauration | Secrétariat | Total |
|-------------------|---------------|-----------------|---------------------------|-------------|------------|
| LACI | 4 | 9 | 4 | 0 | 17 |
| ISP | 41 | 40 | 28 | 3 | 112 |
| SMIG | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| | | | | | 130 |
| OCOSP | 1 | 4 | 3 | 0 | 8 |
| OASIS+ | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Total pers | 47 | 54 | 36 | 3 | 140 |
| Total % | 34 | 38 | 26 | 2 | 100 |

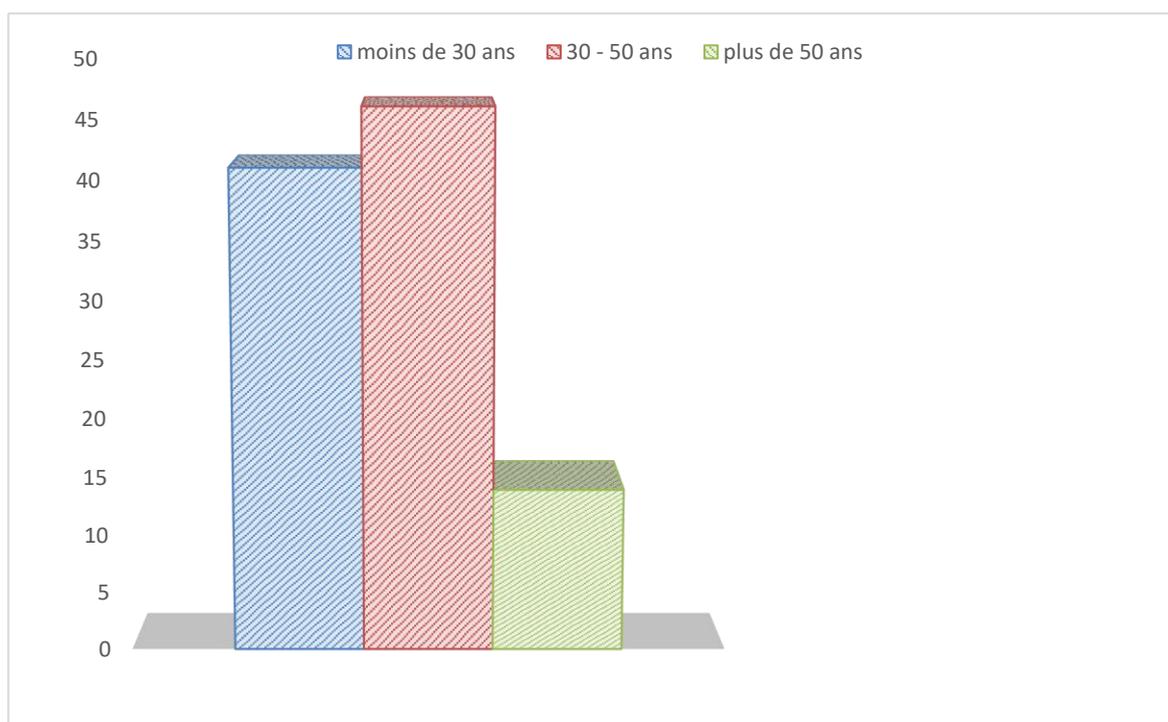
*) Il s'agit du nombre de personnes et non de contrats. Une personne peut faire plusieurs contrats d'affilé, voir revenir après un essai infructueux dans le premier marché du travail.

| <i>Sexe</i> | | <i>Tranche d'âge</i> | | | <i>Services placeurs</i> | | |
|--------------|--------------|----------------------|------------------|----------------|----------------------------|------------------------|-------------|
| Homme | Femme | -30 ans | 30-50 ans | +50 ans | Service de l'emploi | Service sociaux | SMIG |
| 115 | 15 | 47 | 56 | 29 | 17 | 112 | 1 |
| 88% | 12% | 36% | 43% | 21% | 13% | 86% | 1% |

CONTRATS DE L'AIDE SOCIALE (Contrats ISP)

Les contrats ISP ont une durée maximale de 3 mois. Ils sont renouvelables suite à un bilan qui réunit le stagiaire, son responsable de secteur, son assistant social, notre assistante sociale et l'administrateur, ainsi qu'éventuellement les autres personnes du réseau.

112 personnes réparties de la manière suivante



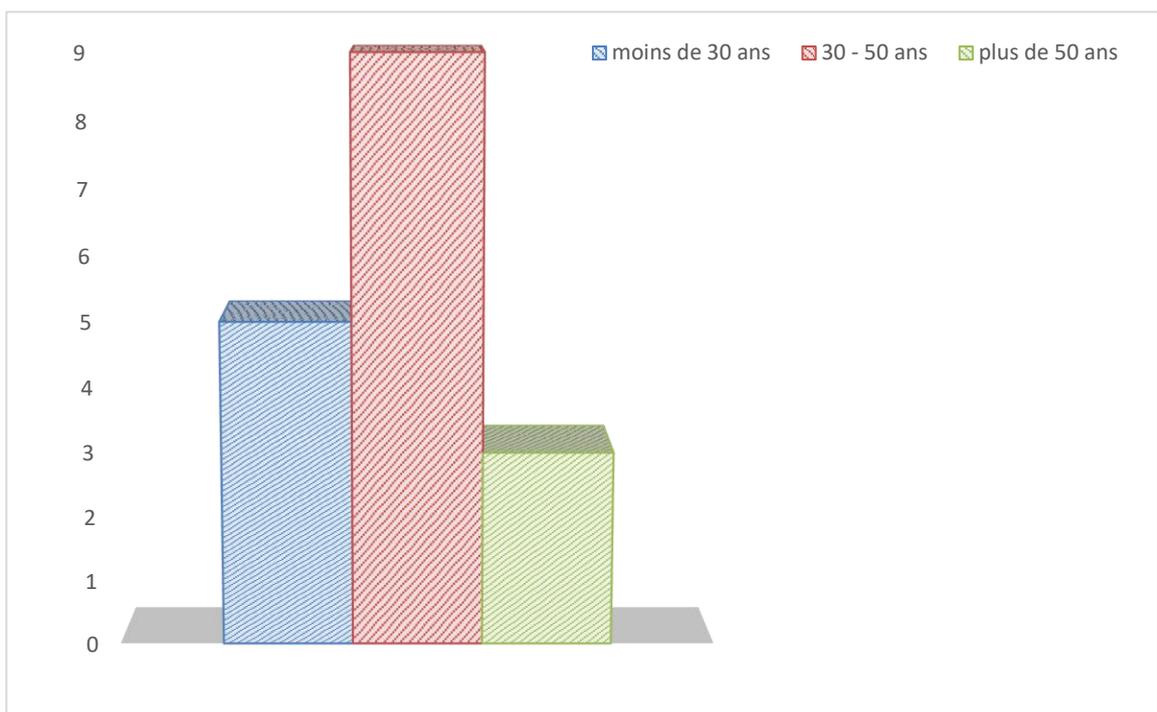
| Moins de 30 ans | 30 – 50 ans | Plus de 50 ans |
|-----------------|-------------|----------------|
| 41 | 46 | 25 |

7 personnes ont retrouvé un emploi pendant ou à l'issue du placement, soit le **6 %**.

CONVENTION DU SERVICE DE L'EMPLOI (Art. 64a LACI & mesures cantonales)

Ces contrats ont une durée maximale de 3 mois et ne sont généralement pas renouvelés. Un bilan se tient en fin de placement avec les membres du réseau.

17 personnes réparties de la manière suivante



| Moins de 30 ans | 30 – 50 ans | Plus de 50 ans |
|-----------------|-------------|----------------|
| 5 | 9 | 3 |

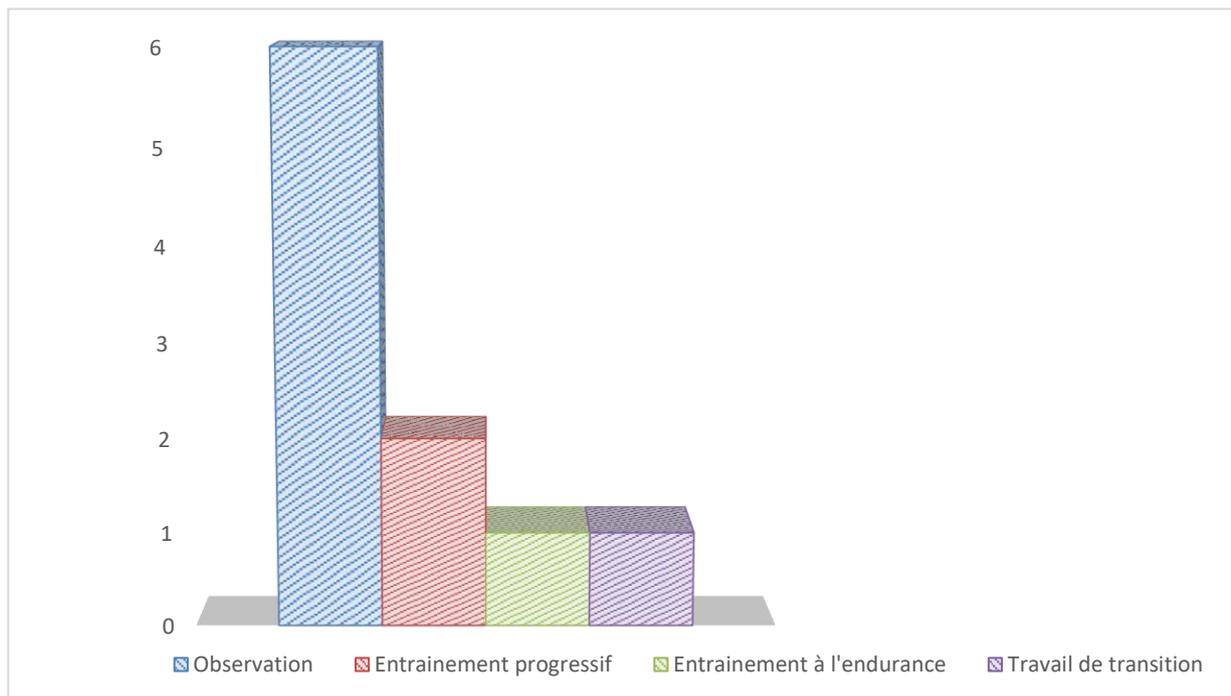
5 personnes ont retrouvé un emploi pendant ou à l'issue du placement, soit **30 %**.

CONTRATS avec l'assurance AI

La convention de prestations que nous avons pour l'exécution de mesures de l'Assurance-Invalidité propose les mesures suivantes :

Observation / orientation professionnelle ; Mesures de réinsertion visant l'entraînement progressif et à l'endurance ainsi qu'une mesure de travail de transition.

10 personnes réparties de la manière suivante



| Moins de 30 ans | 30 – 50 ans | Plus de 50 ans |
|-----------------|-------------|----------------|
| 4 | 4 | 2 |

Conclusion

A la suite des changements intervenus dans la stratégie d'intégration professionnelle, et du changement du mandant principal (Service de l'action sociale vs Service de l'emploi) force nous est de constater que le taux de retour à l'emploi, tous mandants confondus, n'est que de 9,5%.

Cernier, mars 2020 / J.-L. Seiler